

Les différents CDC, référentiels et paliers - Fonctionnalités

Mise à jour le 20 juillet 2018

Les Professionnels de Santé peuvent utiliser soit une solution intégrée (conforme au référentiel d'homologation DI) soit un poste informatique contenant un logiciel de santé agréé sur la base d'un Cahier des Charges et de Fournitures SESAM-Vitale (FSV).
La diffusion de FSV donne lieu à un Socle Technique de Référence qui est constitué d'un groupe d'éléments dont le tableau page suivante donne les versions. Les différents STR sont regroupés en paliers fonctionnels.

CDC Editeurs		Palier	Socle Technique de référence - STR		Référentiel DI	
Version	Fonctionnalité	Version	Version	Fonctionnalité	Version	Fonctionnalité
1.31	Passage à l'euro	1.31	1.31	Passage à l'euro	V2.10	mêmes fonctionnalités que le Cahier des charges toutes catégories sauf pharmaciens.
			1.31.4	codage TIPS [pharmaciens]		
			1.31.5	évolutions liées à la DCI (Dénomination Commune Internationale) [pharmaciens]		
			1.31.51	compression des flux [pharmaciens]		
1.40	CCAM - Intégration des complémentaires	1.40.1	1.40.1.2	CCAM - DRE - service de tarification AMC (STS) - tables de conventions - acquisition des informations Vitale 1 ter - indicateurs de forçage - chiffrement des messages SMTP - suivi du parc PS	V3.01	mêmes fonctionnalités que le Cahier des Charges avec les caractéristiques des lecteurs 1.40 (ex. : sécurité TDES remplace le GOC, ...).
1.40 Add n°1	Compléments au CDC 1.40	1.40.2	1.40.2.1	Complément à la gestion de la part complémentaire et aux tables de conventions - norme NOEMIE 580 - bénéficiaires sortants du dispositif de CMU complémentaire - nouveau message de service (ARP) - compression des flux - nouvelles données liées à la part complémentaire - modifications : gestion des remplaçants ; AT ; tarifications du régime des Mines ; médecins propharmaciens - suppression des « données mutualistes »	V3.03	mêmes fonctionnalités que l'Addendum n°1 du CDC 1.40, celles du palier 1.40.3 et exploitation de la zone commune complémentaire pour les STS-A8 (gestion unique).
	B2 et DRE 2004	1.40.3	1.40.3.1	nouvelles données dans le flux : opérateur de règlement ; contexte conventionnel ; NIR individuel ; identifiant AMC de l'assuré ; date de la liste d'opposition ; N° d'identification du PS remplaçant signataire du lot - évolutions de la tarification CCAM (SRT) : rejet si le code "association" est renseigné pour un acte sans association ; associations d'actes limitées à 3 : suppression du code exonération 'R'		
			1.40.3.2	identifiant de l'assuré AMC sur moins de 15 caractères		
			1.40.3.3	utilisation des TLA en 1.31 - la transmission de DRE avec un adressage de type OC -CCAM pour les radiothérapeutes.		
			1.40.3.4	correction de la sécurisation d'une FSE « désynchronisée en visite »		
1.40 Add n°2 bis	La réforme 2004	1.40.4	1.40.4.1	prise en compte de la réforme dans sa version définitive - compléments sur la gestion de la part complémentaire - possibilité de forçage par le PS du « montant remboursable par l'AMO » - incitation à la mise à jour de la carte Vitale - correction par le PS du siècle de naissance - exploitation de la zone commune complémentaire pour les STS-A8 (gestion unique).	V3.13	idem palier 1.40.4
1.40 Add n°3	Refonte de la tarification complémentaire FNMF	1.40.5	1.40.4.3	4 nouvelles spécialités.	V3.16	idem palier 1.40.5
			1.40.5.1	gestion du siècle de naissance en carte vitale - refonte de la tarification complémentaire FNMF - calcul du DNR		
1.40 Add n°4	CIP 13 et LOI	1.40.6	1.40.5.2	Correctif : SSV pour le déchargement de plus de 49 FSE faites en visite dans un TLA : STS-FNMF.	V3.20	idem palier 1.40.6
			1.40.6.1	Liste d'opposition incrémentale (LOI), codes CIP à 13 caractères (CIP 13), suivi des prescriptions hospitalières en ville (RPPS).		
			1.40.6.2	Correctif : SSV pour que indemnités de déplacement génèrent un groupe 1620, correction de certificat erroné et ajout d'un groupe CS		
	STS-FFSA et STS-CTIP	1.40.7	1.40.7.1	Evolutions de la tarification complémentaire STS-FFSA et STS-CTIP	V3.40	idem palier 1.40.7
			1.40.7.2	Correction problème de remplissage facture pour le rejet « quantité conditionnement 4R non numérique ».		
1.40 Add n°5	Addendum Technique proposant une extension du périmètre de l'agrément aux solutions fonctionnant dans un réseau « distant ». Attention, cet addendum ne correspond pas à un palier fonctionnel, il est mis en oeuvre sur la base du Cahier des Charges SESAM-Vitale 1.40 - addendum 2 bis ou supérieur.					
1.40 Add n°6 avec erratum	Fournisseurs, SMG et autres évolutions	1.40.8	1.40.8.1	Extension du périmètre à la catégorie "fournisseurs de matériels médicaux", dématérialisation des factures soins médicaux gratuits - SMG, 15 autres points de maintenance et évolutions	V3.50	idem palier 1.40.8
			1.40.8.2	Correction d'une facture en nature d'assurance SMG avec prise en charge faite par un fournisseur		
			1.40.8.3	Correction problème de remplissage facture pour le rejet « quantité conditionnement 4R non numérique ».		
			1.40.8.4	MAC uniquement : correctif pour architecture PPC.		
			1.40.8.5	Correction d'une anomalie de formatage de la facture si le RPPS et le numéro de dent sont renseignés		
		1.40.9	1.40.9.1	Isolation des fournitures - Evolution du module STS-FFSA - Suppression de la gestion de la LOI par les SSV - Gestion des variables d'environnement sous Windows - Ajout trace cinématique globale	V3.60 V3.70	idem palier 1.40.9 version intégrant l'option SCOR
1.40 Add n°6 avec complément PC/SC	Généralisation PC/SC	1.40.10	1.40.10.3	Pré série PC/SC	V3.80	prise en compte option PC/SC et nouvelle sécurisation
			1.40.10.4	Généralisation PC/SC		
			1.40.10.5	Modification de l'algorithme de détermination de la PJ pour l'AMO		
			1.40.10.6	Correction SSV		
			1.40.10.7	Différentes corrections		
			1.40.10.8	Différentes corrections		
			1.40.10.9	Différentes corrections		
			1.40.10.10	Support des CPS avec IGC Santé et différentes corrections		
			1.40.10.11	Correction suite aux vérifications avec les premières CPS de test IGC santé		
1.40 Add n°7	Compléments au CDC 1.40	1.40.11	1.40.11.1	Intégration des honoraires de dispensation - TPI ACS - chiffrement du NIR - rétinopathie diabétique - ouverture de la CCAM aux sages-femmes - intégration de la base CCAM multi-tarifs - prise en compte de nouvelles spécialités dentaires - CCAM dentaire - amélioration de la gestion des remplaçants - gestion des APIAS - simplification de la fonction "lecture droits vitale" - évolutions sur la gestion de la part complémentaire	V3.90	mêmes fonctionnalités que l'Add n°7 du CDC 1.40
			1.40.11.4	Corrections apportées au package 1.40.10.8 reportées sur le package 1.40.11	V3.91	version intégrant les avenants parus jusqu'en juin 2017
			1.40.11.5	Support des CPS avec IGC Santé et différentes corrections	V3.92	mise à jour des exigences de sécurité
			1.40.11.6	Correction suite aux vérifications avec les premières CPS de test IGC santé		
		1.40.12	1.40.12.2	Mise à disposition de composants 64 bits, délégation à la CryptoLib CPS des contrôles sur le code porteur		
		1.40.13	1.40.13.1	Fonctions TLA en mode d'accès « Full PC/SC » et présentation du code Porteur via la CryptoLib CPS dans les fonctions TLA - Evolution pour déterminer le siècle dans des périodes de droit ETM		

Les différents STR et paliers - Versions

Les numéros de **versions des modules STS, SRT et SSV** sont valables pour les packages sous environnement **Windows**.
 Pour les packages Linux et Mac, les numéros des versions de ces modules sont susceptibles d'être différents.

CDC	Palier	STR	Référentiel	Normes		Flux	SSV	STS						SRT
Editeurs			DI	B2	DRE			interface	FFSA	CTIP	FNMF	A8	CMU	
1.31	1.31	1.31	V2.10	12-1999		131000	2.12							
		1.31.4	131040			2.13								
		1.31.5	131050			2.14								
		1.31.51	131051			2.15								
1.40	1.40.1	1.40.1.2	V3.01	02-2003	2002-06	140000	3.17	1.03	0.03	0.03	0.03	1.03	1.03	1.03
1.40 Add n°1	1.40.2	1.40.2.1		02-2003	2002-06	140000	3.18	1.05	1.06	1.06	1.05	1.06	1.03	1.09
1.40 Add n°1	1.40.3	1.40.3.1	V3.03	02-2004	2004-02	140100	4.02	1.05	1.06	1.07	1.05	1.06	1.03	1.10
		1.40.3.2					4.03							
		1.40.3.3					4.04							
		1.40.3.4					4.04*							
1.40 Add n°2 bis	1.40.4	1.40.4.1	V3.13	06-2005	2005-06	140200	4.05	1.06	1.07	1.07	1.06	2.06	1.03	1.13
1.40 Add n°3		1.40.4.3					4.07							
1.40 Add n°3	1.40.5	1.40.5.1	V3.16	06-2005	2005-06	140200	4.30	1.07	1.07	1.07	2.00	2.06	1.03	1.13
		1.40.5.2					4.31				2.10			
1.40 Add n°4	1.40.6	1.40.6.1	V3.20	06-2007	2007-10	140400	5.10	1.09	1.07	1.07	2.11	2.06	1.03	1.13
		1.40.6.2					5.20							
1.40 Add n°4	1.40.7	1.40.7.1	V3.40	06-2007	2007-10	140400	5.20	1.09	2.00	1.10	2.11	2.06	1.03	1.13
		1.40.7.2					5.21							
1.40 Add n°6 avec erratum	1.40.8	1.40.8.1	V3.50	06-2007	2009-10	140600	5.30	1.09	2.00	1.10	2.11	2.06	1.03	1.20
		1.40.8.2					5.31							
		1.40.8.3					5.32							
		1.40.8.4					5.32*							
		1.40.8.5					5.34							
	1.40.9	1.40.9.1	V3.60 V3.70	06-2007	2009-10	140600	5.40	1.11	3.00	1.11	2.13	2.07	1.04	1.30
1.40 Add n°6 avec complément PC/SC	1.40.10	1.40.10.3	V3.80	06-2007	2009-10	140610	6.04							
		1.40.10.4					6.04 *							
		1.40.10.5					6.05							
		1.40.10.6					6.05*							
		1.40.10.7					6.05*							
		1.40.10.8					6.05*							
		1.40.10.9					6.05*							
		1.40.10.10					6.05*							
		1.40.10.11					6.06							
1.40 Add n°7	1.40.11	1.40.11.1	V3.90 V3.91 V3.92	06-2007	2009-10	140700	7.00	1.11	3.00	1.11	2.13	2.08	1.05	2.10
		1.40.11.4												
		1.40.11.5												
		1.40.11.6												
	1.40.12	1.40.12.2			06-2007	2009-10	140700	7.11	1.15	3.05	1.14	2.16	2.12	1.0A
1.40.13	1.40.13.1		06-2007	2009-10	140700	7.13	1.15	3.05	1.14	2.16	2.12	1.0A	2.12	